

Microprogramme de premier cycle en gestion de la prévention en santé et sécurité du travail

Téléphone : 514 987-3000 #7095

Courriel : prog.grh@uqam.ca

Site Web : esg.uqam.ca/programmes/microprogramme-en-gestion-de-la-prevention-en-sante-et-securite-du-travail/

Code	Titre	Crédits
9100	Microprogramme de premier cycle en gestion de la prévention en santé et sécurité du travail	12

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

L'objectif général du programme consiste à soutenir le développement professionnel de personnes souhaitant assumer des responsabilités en matière de prévention de la SST dans les milieux de travail, tant en contexte de petite, moyenne et grande entreprise, en proposant une approche globale, équitable et éthique de la gestion de la SST.

Au terme de ce programme, les étudiants seront en mesure de :

- Appliquer et promouvoir les lois et les politiques publiques de SST en vigueur pour leur organisation;
- Analyser le contexte organisationnel, incluant les conditions de travail et d'emploi ainsi que les caractéristiques de la main-d'œuvre, en lien avec la prise en charge des risques de SST, de leurs conséquences individuelles, interpersonnelles et organisationnelles, et leur interaction avec les structures organisationnelles et les différentes fonctions de l'entreprise;
- Identifier les interactions entre les problèmes de la santé-sécurité du travail et la gestion des ressources humaines pour anticiper les impacts, proposer des solutions adaptées et mettre la SST au coeur des décisions stratégiques;
- Déployer une démarche participative en SST centrée sur la mobilisation, la contribution et l'engagement des partenaires au sein de l'organisation tout en faisant appel aux expertises nécessaires à chacune des étapes et en développant les partenariats pertinents.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme

québécois équivalent; Seuil minimal de la cote de rendement (cote R) exigée : 21,00

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience d'au moins deux ans à temps complet sur le marché du travail au cours des cinq dernières années.

Base études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins douze crédits de niveau universitaire ou l'équivalent. Une moyenne minimale de 2,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) est requise.

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11 sur 20 ou l'équivalent est exigée. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Régime et durée des études

En raison des préalables exigés pour certaines activités, le programme ne peut être suivi que sous un régime à temps partiel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

ORH1700 Gestion des ressources humaines

ORH2700 Miser sur une approche de gestion éthique et contextualisée de la SST

ORH3720 Fondements en gestion de la santé et sécurité du travail

ORH4720 Interaction entre les problèmes de gestion de santé et sécurité du travail et de gestion des ressources humaines

DESCRIPTION DES COURS

ORH1700 Gestion des ressources humaines

Objectifs

Le cours vise à présenter les fondements de la mise en place des principales pratiques de gestion des ressources humaines, et une meilleure compréhension de la manière dont ces pratiques : a) répondent aux besoins stratégiques de l'entreprise; b) agissent sur les

attitudes et les comportements au travail; c) participent à l'amélioration des performances organisationnelles tout en préservant la santé et le bien-être des personnes salariées. Plus spécifiquement, il vise à : Développer une compréhension approfondie des concepts clés de la gestion des ressources humaines et les appliquer à des situations réelles. Évaluer de manière critique les pratiques de gestion des ressources humaines au sein d'une organisation, en identifiant les forces et les faiblesses des approches existantes. Proposer des solutions pour améliorer l'attraction, la mobilisation et la rétention des personnes employées adaptées au contexte organisationnel et qui tiennent compte des aspects éthiques et légaux entourant la pratique de la gestion des ressources humaines.

Sommaire du contenu

Ce cours se concentre sur l'exploration et l'intégration des pratiques de gestion des ressources humaines fondées sur la planification, le recrutement, l'organisation du travail, la rémunération, la gestion de la performance, la formation, la gestion des carrières, la santé et la sécurité du travail, la gestion des relations du travail, l'implantation des pratiques d'équité, de diversité et d'inclusion, ainsi que l'évaluation des retombées de la gestion des ressources humaines. Ces pratiques sont étudiées dans une approche systémique, car la mise en place efficace de ces pratiques nécessite une bonne compréhension de l'environnement économique, juridique, social et technologique de l'organisation, ainsi que de la stratégie organisationnelle. Ces pratiques sont également étudiées en accordant une attention particulière a) aux enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion, qui contribuent à utiliser tous les talents que possède l'organisation; b) aux défis que posent les nouvelles formes d'organisation du travail, qu'il s'agisse de flexibilité ou de changements dans les tâches et les manières de travailler faisant suite à l'introduction d'outils d'intelligence artificielle.

ORH2700 Miser sur une approche de gestion éthique et contextualisée de la SST

Objectifs

Ce cours vise à sensibiliser la personne étudiante à l'importance de : considérer l'impact de la diversité des contextes et des caractéristiques des travailleuses et travailleurs, autant sur les stratégies de prévention en santé et sécurité du travail (SST) que les processus de réparation des lésions professionnelles et, ultimement la gestion des ressources humaines; mobiliser les personnes-clés, mettre en place des partenariats et des approches participatives pour gérer la SST; adopter une posture éthique et responsable dans les décisions qui pourront influencer, de manière durable et équitable, autant les stratégies de prévention en SST que les processus de réparation des lésions professionnelles et, ultimement la gestion des ressources humaines (GRH). Plus spécifiquement, il vise à : - décrire les différents contextes organisationnels, y compris l'influence de développements technologiques, les conditions d'emploi et de travail et leurs impacts sur la gestion de la SST; - comprendre les liens entre les différentes composantes de la cohabitation d'une diversité de population et les enjeux de SST; - concevoir une culture de SST qui considère les caractéristiques du contexte organisationnel en fonction des conditions d'emploi/travail et des caractéristiques de la main-d'oeuvre; - identifier le réseau de personnes-clés internes et externes à l'organisation; - identifier les stratégies de mobilisation des actrices et acteurs clés en termes d'actions de SST incluant les dimensions politiques et les rapports de pouvoir sous-jacents; - comparer les retombées des approches participatives et non participatives de la SST; - reconnaître les enjeux éthiques soulevés par la gestion de la SST; - identifier des pistes d'action de prévention ou de réparation des lésions professionnelles éthiques et responsables; - appliquer des questionnements éthiques dans une prise de décision face à un enjeu de SST.

Sommaire du contenu

Ce cours, scindé en trois volets, porte sur l'interaction entre les contextes institutionnels, organisationnels, environnementaux et sociodémographiques dans lesquels s'inscrit la gestion de la SST. Il s'appuie, en alternance, sur la présentation de contenus magistraux et une approche de pédagogie inversée basée sur des exercices à réaliser individuellement ou en sous-groupes afin d'amener les

personnes étudiantes à appliquer les différentes connaissances apprises à des situations fictives ou réelles en organisation. Le cours couvrira les grands thèmes suivants : - enjeux de SST et cohabitation de populations de travailleuses et travailleurs sur la base de caractéristiques ou dynamiques liées à la diversité sexuelle, de genre et d'orientation sexuelle, de la diversité ethnique, raciale, culturelle, religieuse ou de statut migratoire ainsi que de la diversité capacitaire ; - particularités de la gestion de la SST dans une diversité de contextes organisationnels organisation (PME, syndicalisation, sous-traitance, etc.); - particularité de la gestion de la SST en considérant la diversité des conditions d'emploi et de travail (temps partiel/temporaire, agences de placement de personnel, horaires atypiques, pénibilité, etc.); - partenaires et spécialistes clés du réseau québécois de la SST (CNEST, réseau de santé publique, association sectorielle paritaire, mutuelle, etc.); - réseau de personnes-clés internes, stratégies de mobilisation et mécanismes de participation en SST (comités de SST, comités de suivi, cercles de qualité, etc.) - culture de prévention en SST et concepts-clés associés (vision, valeurs, réelle/prescrite, etc.); - non-discrimination, relations employeur-membres du personnel; - respect de la vie privée; intégration éthique de nouvelles technologies; - gouvernance responsable de la SST, impacts sociaux et environnementaux de la SST.

ORH3720 Fondements en gestion de la santé et sécurité du travail

Objectifs

Ce cours vise l'acquisition de connaissances sur le régime de santé et sécurité du travail (SST) du Québec et les principaux facteurs de risque ainsi que la mise en application d'une démarche préventive incluant la recherche de solutions. Plus spécifiquement, il vise à : - identifier les droits et obligations des employeuses, employeurs et des travailleuses, travailleurs en matière de prévention et de réparation des lésions professionnelles et recommander des actions à mettre en place pour leur application; - analyser une problématique de SST en appliquant un processus d'identification des facteurs de risque dans le milieu de travail, basé sur une prise en compte du travail réel et tenant compte de la diversité des contextes d'organisations (taille, lien d'emploi, nature des activités) et de la main-d'oeuvre (ex. genre, âge, ethnicité, culture, (in)capacités, etc.); - identifier les principaux facteurs de risque au travail, connaître leurs effets sur la santé et les solutions disponibles en matière d'actions préventives; - faire des recommandations visant à mettre en oeuvre des solutions durables et favorisant une gestion intégrée de la SST dans l'ensemble des fonctions d'une organisation.

Sommaire du contenu

Ce cours repose sur une pédagogie interactive basée sur du contenu à analyser avant la séance (lectures, capsules, outils, etc.), un contenu magistral présenté en cours qui fait le lien avec ces contenus, et des exercices d'application faits en classe ou à la maison. Il aborde les thèmes suivants: - Bref retour historique sur les principales étapes de construction du régime de SST au Québec pour comprendre la logique de ce régime - Concept de diligence raisonnable lié au Code criminel - Dispositions et applications de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et ses évolutions récentes - Dispositions et applications de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) et ses évolutions récentes - Mode de financement du régime et ses implications pour les employeurs - Réseau des ressources disponibles en matière de connaissances scientifiques, expertises, organismes, et réseau de santé publique - Démarche préventive pour identifier les facteurs de risque et mener une analyse critique des solutions possibles - Enquête à la suite d'un accident du travail - Diversité des contextes d'organisations (taille, lien d'emploi, nature des activités) et de la main-d'oeuvre (genre, âge, ethnicité, culture, (in)capacités) - Principaux facteurs de risque au travail (à la sécurité, chimiques, biologiques, physiques, biomécaniques, psychosociaux) ainsi que leurs effets sur la santé et les mesures de prévention - Concept de gestion intégrée de la SST dans les organisations, arrimé à la prise de décision

ORH4720 Interaction entre les problèmes de gestion de santé et sécurité du travail et de gestion des ressources humaines

Objectifs

À partir de cas réels construits selon les récits d'organisations

représentant une diversité de contextes et de populations, ce cours vise, à développer une capacité d'analyse responsable, équitable, inclusive permettant de résoudre des problèmes complexes au croisement de la santé sécurité du travail (SST) et de la gestion des ressources humaines (GRH). Plus spécifiquement, il vise à : effectuer un diagnostic complet en analysant les problèmes de SST et de GRH au sein d'une organisation de façon rigoureuse et systématique; élaborer une méthode d'analyse systématique des solutions, incluant les solutions normalisées et non usuelles ainsi que des coûts liés à leur mise en œuvre; critiquer les processus décisionnels face aux interactions entre les problèmes de SST et de GRH; développer une méthode d'évaluation des activités d'implantation des solutions, et leurs effets à court et à long terme; examiner les rôles et les contributions des différents acteurs agissant sur les problèmes complexes de SST et de GRH; construire un schéma d'analyse des interactions entre les problèmes de SST et de GRH; élaborer un programme de prévention basé sur les bonnes pratiques, selon les besoins de changement identifiés.

Sommaire du contenu

Ce cours consiste à initier les personnes étudiantes à l'analyse d'une série de cas réels de gestion de la SST, en prenant en compte le contexte de la petite et moyenne organisation, là où les directions des ressources humaines se retrouvent le plus souvent imputables de la gestion de la SST dans leur organisation. Le contenu du cours s'appuie sur l'application des six (6) étapes clés de l'élaboration d'un programme de prévention en SST dans les organisations : Étape 1 : Mobiliser les actrices, acteurs clés (comité de SST, mutuelles de prévention, travailleuses, travailleurs, gestionnaires, spécialistes externes, syndicats, etc.) Étape 2 : Faire une analyse des besoins en matière de prévention, tenant compte de la diversité des personnes employées et de la capacité organisationnelle (incluant les actrices, acteurs clés) Étape 3 : Élaborer un programme de prévention spécifique aux risques présents au sein de l'organisation Étape 4 : Faire une analyse des coûts d'une lésion professionnelle et des investissements pour éliminer ou contrôler les risques à moyen et long terme Étape 5 : Définir des indicateurs de mesure avec les actrices, acteurs concernés Étape 6 : Planifier la rétroaction sur le processus d'implantation pour proposer les ajustements souhaitables, avec la participation des actrices, acteurs concernés Toutes ces étapes seront réalisées en adoptant une approche inclusive, sensible aux sources possibles d'inégalités de santé au travail au sein de l'organisation.

Préalables académiques

ORH3620 Fondements en gestion de la sécurité/santé ou ORH3720 Fondements en gestion de la santé et sécurité du travail

MICROPROGRAMME DE PREMIER CYCLE EN GESTION DE LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (9100)

1er trimestre	ORH1700	ORH3720
2e trimestre	ORH2700 (ORH1700)	ORH4720 (ORH3720)

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 29/01/26, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Automne 2026